

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt quatre, le treize février à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 59
DATE DE LA CONVOCATION	06/02/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	20/02/2024

OBJET :

Relevé de décisions

Étaient présents :

Mme Nicole MAGALLON , M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian CADO , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Carole LAMBOGLIA , Mme Mélodie GAILLARD , M. Thierry PLETAN , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Jean-Michel ARNAUD , Mme Sylvie LABBÉ , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , M. Benjamin CORTESE , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVER , M. Hervé COMBE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Ginette MOSTACHI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire peut déléguer au Président un certain nombre de compétences pour tout ou partie de son mandat. Ce même article précise que le Président doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n°2020_07_5 du 17 juillet 2020, le Conseil communautaire a ainsi délégué dix-neuf de ses compétences à Monsieur le Président pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil, Monsieur le Président a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

FINANCES :

Demandes de subventions à l'Etat ou aux Collectivités territoriales :

Date	Objet	Organisme financeur	Montant de la subvention
27/12/2023	Demande de subvention dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques pour l'Ecole de Musique de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance - Année 2024	Département	16 000 €
07/12/2023	Demande de subvention pour la réalisation de campagne de caractérisation des déchets ménagers	Région	14 976 €

Indemnités de sinistre reçues :

Date de la décision	Date de du sinistre	Assurance	Objet du sinistre	Montant TTC
20/11/23	20/7/23	AXA	BUS ENDOMMAGE AZ-706-CY	1005.97€
20/11/23	6.4.2023	AXA	BUS ENDOMMAGE CW-894-SH	2272.42€

Marchés publics :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H. T.	DATE DÉCISION
La consultation en procédure avec négociation relative au transports publics routiers de personnes lot 4 « Réseau bus urbain Gap - Lignes 7/9 » est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général (décision de reprendre cette prestation en régie)			18 JANVIER 2024
Avenant n°2 à l'accord-cadre n°2019000077 pour les services de transport publics routiers de personnes - ligne Claret	Madame Valérie GRIMAUD (05110 CLARET).	Incidence financière de l'avenant : Montant de l'avenant : 3 600 € non assujetti à la TVA Les nouveaux seuils sont fixés comme suit : Nouveau seuil maximum de l'accord-cadre Avenant n°1 : 51 840 € Avenant n°2 : 55 440 €	20 DÉCEMBRE 2023
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour la remise en état complète de la benne à ordures ménagères de marque FAUN 8190 LA 05 selon devis N° DV9917 du 05/12/2023.	Entreprise Services Maintenance Régional (06200 NICE)	Conclu pour un montant de 8 277,85 € HT Durée : 1 mois.	18 DÉCEMBRE 2023
Accord-cadre multi-attributaires n°20202000074 pour l'acquisition de véhicules neufs et d'occasion Marché subséquent N°2021-MS25 concernant l'achat d'un ludospace électrique (Citroën E-Berlingo) pour le service de l'assainissement	Société SAFA PEUGEOT GAP GROUPE CHOPARD (05000 GAP)	Pour un montant de 16 200 € TTC comprenant 13,76€ de frais de carte grise. Le véhicule n'est pas assujetti à la TVA. délai de livraison : 1 mois	18 DÉCEMBRE 2023
Marché à procédure adaptée pour la réalisation d'une campagne de caractérisations des déchets ménagers	Société INDDIGO (73000 Chambéry)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 24 960 € HT. Durée : 1 an	15 DÉCEMBRE 2023
Marché sans publicité ni	Brigades Nature,	Pour un montant global de	14 DÉCEMBRE

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DÉCISION
mise en concurrence préalable, pour une commande globale de 40 composteurs bois de 1000 L et de 20 composteurs bois de 400 L pour la création de 20 aires de compostage partagé sur son territoire pour le besoin de la Communauté d'Agglomération	Groupe SOS, Transition écologique (69 570 Dardilly)	22 460 € TTC.	2023
Marché, sans publicité ni mise en concurrence, pour la fourniture de deux abris à vélos	Société Altinnova (42160 Bonson)	Conclu pour un montant de 78 000 € HT comprenant la fourniture, la livraison et la pose de deux abris à vélos. Abri 20 places avec prises électriques pour recharge des VAE au prix unitaire de 39 000 € HT. durée : deux ans.	8 DÉCEMBRE 2023
Marché pour des travaux de curage d'un piège à cailloux sur le réseau d'eau pluviale sur la commune de Châteauneuf	société BC TERRASSEMENT (05130 TALLARD)	Conclu pour un prix de 5 050 € HT délai : 1 mois.	5 DÉCEMBRE 2023
Marché pour la fourniture de pièces pour un surpresseur pour la station d'épuration de Gap	Société HIBON (59447 WASQUEHAL)	Conclu pour un prix de 8 000 € HT délai de 7 à 8 semaines	1er DECEMBRE 2023
Marché d'étude de faisabilité pour la finalisation des phases 4 et 5 du schéma directeur d'assainissement	Société ARTELIA VILLE & TRANSPORT, (38130 ECHIROLLES)	Pour un montant de 46239,95 € HT durée : 12 mois	29 NOVEMBRE 2023
Marché à bons de commande pour les prestations de nettoyage intérieur des autobus de la Régie des transports.	Société NET LOC (83500 La Seyne sur Mer)	décomposition par bus : Prix HT nettoyage quotidien : 5,04 Prix HT nettoyage mensuel : 55,18 Seuil minimum annuel : 16 000 € HT Seuil maximum annuel : 30 000 € HT durée est fixée à un an à	29 NOVEMBRE 2023

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H. T.	DATE DÉCISION
		compter du 1er décembre 2023, renouvelable 2 fois, soit au total 36 mois.	
Marché pour l'achat et la pose de matériel de système d'information voyageurs pour 7 autobus	Société LUMIPLAN DUHAMEL (44815 SAINT HERBLAIN)	Conclu pour un montant total de 19 500 € HT	29 NOVEMBRE 2023
MAPA à phases pour la réalisation d'une étude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets incluant une collecte séparée	Société SOLER IDE (91300 MASSY)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 26 800 € HT sur la base d'exécution des 3 phases de l'étude. <ul style="list-style-type: none"> • Phase 1 : État des lieux et diagnostic du territoire, • Phase 2 : Proposition de différents scénarii, • Phase 3 : Aide à la décision et approfondissement du scénario retenu. Un Bordereau de Prix Unitaires est prévu en cas de réunions et/ou de journées de travail supplémentaires. durée de 6 mois	24 NOVEMBRE 2023

Décisions prises par la Commission d'Appel d'Offres :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H. T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes Lot 1 : Réseau bus urbain Gap - Ligne 5 (toute l'année)	SAS AUTOCARS JACOB (05000 GAP)	les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 66 667 € HT maximum 93 333 € HT période de reconduction (12 mois) minimum 100 000 € HT maximum 140 000 € HT Montant du détail quantitatif estimatif :	15 DECEMBRE 2023

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
		150 891,70 € TTC Début des prestations 01/01/2024. 1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24. 2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25.	
Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes Lot 2 : Réseau bus urbain Gap - Ligne 3 (toute l'année)	Société Des Cars Alpes Litoral (05000 GAP)	les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 229 333 € HT maximum 306 667 € HT période de reconduction (12 mois) minimum 344 000 € HT maximum 460 000 € HT Montant du détail quantitatif estimatif : 567 517,29 € TTC Début des prestations 01/01/2024. 1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24. 2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25.	15 DECEMBRE 2023
Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes Lot 3 : Réseau bus urbain Gap - Ligne 6 (vacances scolaires)	Société Des Cars Alpes Litoral (05000 GAP)	les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 80 000 € HT maximum 116 667 € HT période de reconduction (12 mois) minimum 120 000 € HT maximum 175 000 € HT Montant du détail quantitatif estimatif : 198 947,13 € TTC Début des prestations 01/01/2024. 1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24. 2ème et dernière période	15 DECEMBRE 2023

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
		d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25.	
<p>Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes Lot 5 : Ligne 30 Pelleautier/La Freissinouse (toute l'année)</p>	<p>TRANSPORT SABATIER (05110 LA SAULCE)</p>	<p>les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 229 333 € HT maximum 306 667 € HT période de reconduction (12 mois) minimum 344 000 € HT maximum 460 000 € HT Montant du détail quantitatif estimatif : 131 925,68 € TTC Début des prestations 01/01/2024. 1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24. 2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25.</p>	<p>15 DECEMBRE 2023</p>
<p>Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes Lot 6 : Ligne 100 La Saulce - Tallard - Gap (période scolaire)</p>	<p>SAS AUTOCARS JACOB (05000 GAP)</p>	<p>les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 202 667 € HT maximum 304 000 € HT période de reconduction (12 mois) minimum 304 000 € HT maximum 456 000 € HT Montant du détail quantitatif estimatif : 435 598,96 € TTC Début des prestations 01/01/2024. 1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24. 2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25.</p>	<p>15 DECEMBRE 2023</p>
<p>Marché en Procédure avec</p>	<p>SAS AUTOCARS</p>	<p>les seuils de commande</p>	<p>15 DECEMBRE</p>

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
<p> négociation transports publics routiers de personnes Lot 7 : Secteur Sud Agglo Ligne 100 (vacances scolaires) + 16 lignes en période scolaire Barcillonnette, Vitrolles, Lardier, La Saulce, Fouillouse, Châteauevieux, Tallard, Plans de Vitrolles et Lardier, Curbans </p>	<p> JACOB (05000 GAP) </p>	<p> sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 193 600 € HT maximum 290 400 € HT période de reconduction (12 mois) minimum 290 400 € HT maximum 435 600 € HT Montant du détail quantitatif estimatif : 435 598,96 € TTC Début des prestations 01/01/2024. 1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24. 2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25. </p>	<p>2023</p>
<p> Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes Lot 8 : Secteur Neffes / Sigoyer (5 lignes dont 1 toute l'année) </p>	<p> TRANSPORT SABATIER (05110 LA SAULCE) </p>	<p> les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 133 333 € HT maximum 200 000 € HT période de reconduction (12 mois) minimum 200 000 € HT maximum 300 000 € HT Montant du détail quantitatif estimatif : 306 894,58 € TTC Début des prestations 01/01/2024. 1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24. 2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25. </p>	<p>15 DECEMBRE 2023</p>
<p> Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes Lot 9 : Secteur Gap et Jarjayes (8 lignes en période scolaire) </p>	<p> SARL CARRETOUR VOYAGES (05000 GAP) </p>	<p> les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 90 667 € HT maximum 139 333 € HT période de reconduction </p>	<p>15 DECEMBRE 2023</p>

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H. T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
		(12 mois) minimum 136 000 € HT maximum 209 000 € HT (variante « lignes enchaînées » GO) Montant du détail quantitatif estimatif : 228 946,37 € TTC Début des prestations 01/01/2024. 1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24. 2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25.	
Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes Lot 10 : Secteur Gap (6 lignes en période scolaire)	Société Des Cars Alpes Litoral (05000 GAP)	les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 53 333 € HT maximum 84 000 € HT période de reconduction (12 mois) minimum 80 000 € HT maximum 126 000 € HT (variante « lignes enchaînées » GO) Montant du détail quantitatif estimatif : 140 439,58 € TTC Début des prestations 01/01/2024. 1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24. 2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25.	15 DECEMBRE 2023
Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes Lot 11 : Secteur Piémont Céüse (Sigoyer, Pelleautier, La Freissinouse)	SAS AUTOCARS PINET (05150 ROSANS)	les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 40 000 € HT maximum 76 000 € HT période de reconduction (12 mois)	15 DECEMBRE 2023

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
(3 lignes en période scolaire)		minimum 60 000 € HT maximum 114 000 € HT (variante « lignes enchaînées » GO) Montant du détail quantitatif estimatif : 98 159,95 € TTC Début des prestations 01/01/2024. 1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24. 2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25.	
Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes Lot 12 : Secteur Gap - Quartiers Ste Marguerite et Emeyères (2 lignes en période scolaire)	Groupement JACOB / SCAL (05000 GAP)	les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 37 333 € HT maximum 56 000 € HT période de reconduction (12 mois) minimum 56 000 € HT maximum 84 000 € HT Montant du détail quantitatif estimatif : 87 882,29 € TTC Début des prestations 01/01/2024. 1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24. 2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25.	15 DECEMBRE 2023
Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes Lot 13 : Secteur Gap - Quartiers Chabanas - Eyssagnières (1 ligne en période scolaire)	SARL CARRETOUR VOYAGES (05000 GAP)	les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 18 667 € HT maximum 28 000 € HT période de reconduction (12 mois) minimum 28 000 € HT maximum 42 000 € HT (offre de base GO)	15 DECEMBRE 2023

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H. T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
		<p>Montant du détail quantitatif estimatif : 45 362,08 € TTC</p> <p>Début des prestations 01/01/2024.</p> <p>1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24.</p> <p>2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25.</p>	
<p>Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes</p> <p>Lot 14 : Secteur Claret (1 ligne en période scolaire)</p>	<p>GRIMAUD VALERIE 05110 CLARET</p>	<p>les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 4 267 € HT maximum 7 333 € HT période de reconduction (12 mois) minimum 6 400 € HT maximum 11 000 € HT (offre de base GO)</p> <p>Montant du détail quantitatif estimatif : 10 463,75 € TTC</p> <p>Début des prestations 01/01/2024.</p> <p>1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24.</p> <p>2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25.</p>	<p>15 DECEMBRE 2023</p>
<p>Marché en Procédure avec négociation transports publics routiers de personnes</p> <p>Lot 15 : Taxibus Gap (10 lignes de taxibus toute l'année)</p>	<p>TRANSPORT SABATIER (05110 LA SAULCE)</p>	<p>les seuils de commande sont répartis comme suit : période initiale (8 mois) minimum 3 333 € HT maximum 8 000 € HT période de reconduction (12 mois) minimum 5 000 € HT maximum 12 000 € HT</p> <p>Montant du prix unitaire : 50,73 € TTC la course.</p> <p>Début des prestations 01/01/2024.</p>	<p>15 DECEMBRE 2023</p>

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
		1ère période d'exécution du 01/01/24 au 31/08/24. 2ème et dernière période d'exécution du 01/09/24 au 31/08/25.	
Appel d'offres ouvert Transport et traitement des déchets de la déchetterie des piles lot 1 : Tri des cartons	ALPES ASSAINISSEMENT (05130 TALLARD)	Montant du DQE : 5 390 € HT Durée : période initiale de 2 ans renouvelable deux fois par tacite reconduction pour une durée de 2 ans. La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 ans.	6 DECEMBRE 2023
Appel d'offres ouvert Transport et traitement des déchets de la déchetterie des piles Lot 2 : Traitement des gravats	SAS SAB (05400 LA ROCHE DES ARNAUDS)	Montant du DQE : 6 127,50 € HT. Durée : période initiale de 2 ans renouvelable deux fois par tacite reconduction pour une durée de 2 ans. La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 ans.	6 DECEMBRE 2023
Appel d'offres ouvert Transport et traitement des déchets de la déchetterie des piles lot 4 :Prise en charge, transport et traitement des ferrailles	SAS EYMERY RECUPERATION (05000 LA ROCHETTE)	Montant du DQE : 7 015 € HT Durée : période initiale de 2 ans renouvelable deux fois par tacite reconduction pour une durée de 2 ans. La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 ans.	6 DECEMBRE 2023
Appel d'offres ouvert Transport et traitement des déchets	SAS EYMERY RECUPERATION (05000 LA	Montant du DQE : 642,95 € HT Durée : période initiale de	6 DECEMBRE 2023

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H. T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
de la déchetterie des piles lot 5 : Prise en charge, transport et traitement des batteries	ROCHETTE)	2 ans renouvelable deux fois par tacite reconduction pour une durée de 2 ans. La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 ans.	
Appel d'offres ouvert Transport et traitement des déchets de la déchetterie des piles Lot 6 : Traitement des encombrants	ALPES ASSAINISSEMENT (05130 TALLARD)	Montant du DQE : 151 980 € HT Durée : période initiale de 2 ans renouvelable deux fois par tacite reconduction pour une durée de 2 ans. La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 ans.	6 DECEMBRE 2023
Appel d'offres ouvert Transport et traitement des déchets de la déchetterie des piles Lot 7 : Transport et traitement des bidons souillés	SPUR ENVIRONNEMENT (13655 ROGNAC CEDEX)	Montant :du DQE : 8 730 € HT Durée : période initiale de 2 ans renouvelable deux fois par tacite reconduction pour une durée de 2 ans. La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 ans.	6 DECEMBRE 2023
Appel d'offres ouvert Transport et traitement des déchets de la déchetterie des piles Lot 8 : Prise en charge, transport et valorisation huiles de vidange	FAURE COLLECTE d'HUILES (13300 BERRE L'ETANG)	Du fait de la signature d'un partenariat avec l'éco-organisme CYCLEVIA, la prestation réalisée par une entreprise agréée est gratuite. La présente consultation avait pour but de sélectionner l'entreprise agréée qui réalise cette prestation de collecte, transport et valorisation. Durée : période initiale de	6 DECEMBRE 2023

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
		2 ans renouvelable deux fois par tacite reconduction pour une durée de 2 ans. La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 ans.	
Appel d'offres ouvert Transport et traitement des déchets de la déchetterie des piles Lot 10 : Transport exceptionnel sur les sites de traitement (prix forfaitaire au voyage destination connue)	S.A.S.U. EXA'RENT (83300 DRAGUIGNAN)	Montant du DQE : 64 878,20 € HT Durée : période initiale de 2 ans renouvelable deux fois par tacite reconduction pour une durée de 2 ans. La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 ans.	6 DECEMBRE 2023

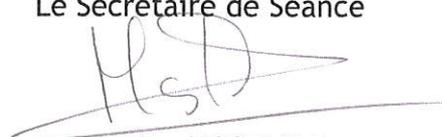
Le Conseil prend acte.

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Ginette MOSTACHI

Transmis en Préfecture le : 19 FEV 2024
Affiché ou publié le : 19 FEV 2024

